

Les machines et outils peuvent présenter au cours de leur utilisation des risques de coupure, de projection & de rejet, risques liés au bruit, risques électriques, ...

Un certain nombre de mesures de prévention sont à respecter.

- **Assurez-vous que votre outillage est adapté** aux risques de la zone d'intervention :
 - Indice de protection contre les corps solides et liquides : **IP 44**
 - Indice de protection contre les chocs mécaniques : **IK 7 ou 8**



1er chiffre : protection contre les corps solides

IP	Protection contre les corps solides
0	Pas de protection
1	Protection contre les corps solides supérieurs à 50 mm (exemple : contact involontaire de la main)
2	Protection contre les corps solides supérieurs à 12,5 mm (exemple : doigt de la main)
3	Protection contre les corps solides supérieurs à 2,5 mm (exemple : outils vis, ...)
4	Protection contre les corps solides supérieurs à 1 mm (exemple : outils fins, petits fils, ...)
5	Protection contre les poussières sans dépôt nuisibles
6	Protection totale contre les poussières

2eme chiffre : protection contre les corps liquides

IP	Protection contre les corps liquides
0	Pas de protection
1	Protection contre les chutes verticales de gouttes d'eau (exemple : condensation)
2	Protection contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale
3	Protection contre l'eau en pluie jusqu'à 60° de la verticale
4	Protection contre les projection d'eau de toutes directions
5	Protection contre les jets d'eau de toutes directions à la lance
6	Totalement protégé contre les projections d'eau assimilables aux paquets de mer
7	Protection contre les effets de l'immersion
8	Protection contre les effets de l'immersion prolongée dans des conditions spécifiques



IK	NRJ AU CHOC joules	AG de la NFC 15100	ancien 3eme IP
00	0	.	0
01	0,15	.	.
02	0,20	AG1	1
03	0,35	.	.
04	0,50	.	3
05	0,70	.	.
06	1	.	.
07	2	AG2	5
08	5	AG3	.
(1)	6	.	7
09	10	.	.
10	20	AG4	9

Ce tableau permet de connaître la résistance d'un produit à un impact donné en joules, à partir d'un indice IK. Il permet aussi de connaître la correspondance avec l'ancien 3^{ème} chiffre des IP.

Lors d'intervention dans une zone à risque d'explosion, assurez-vous que celui-ci répond aux caractéristiques techniques ATEX.



- Utilisez l'outillage conformément à la notice d'utilisation.
- Avant toute utilisation, vérifiez l'état de votre outillage (câble électrique, ...).
- Portez systématiquement les EPI lors de l'utilisation d'outillage :



Port du masque FFP3 obligatoire pour toute opération générant de la poussière



- Lunette masque obligatoire pour toute utilisation de meuleuse, rainureuse, carotteuse.
- Raccordez le matériel sur les tableaux électriques équipés de différentiel 30 mA.
- Si présence d'un risque d'incendie (présence de matière comburante, ...), disposez un extincteur à proximité et d'une bâche ignifugée durant tout le déroulement de l'opération.
- En fin de poste, nettoyez et rangez le matériel.



Pour chaque matériel confié, vous-vous devez de

- Les utiliser conformément à leur destination selon les dispositions réglementaires et celles propres à la société
- Veiller & assurer leur entretien régulier, informer la hiérarchie dans le meilleur délai de toute détérioration, perte ou vol.
- Les faire remplacer lorsque ceux-ci seront endommagés ou lorsqu'ils ne pourront plus assurer leur fonctionnement en toute sécurité.



Respectez ses règles pour votre sécurité et celle
Tout non-respect du matériel qui vous est confié engage votre responsabilité et peut être accompagné de sanction à votre égard.

